

TEMPO!

ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

NIVEAU
CP/CE1

Riorges
LA VILLE NATURE

PONTET ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 5 MAI AU 4 JUILLET 2025 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 28 MARS AU 18 AVRIL

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

*Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)*

LUNDI

NOUVEAU CARTES À GRATTER Des kits de cartes à gratter avec effet doré, argenté, arc-en-ciel et des plumes râteau. Tu vas pouvoir réaliser tes propres cartes à gratter. C'est magique ! Atelier encadré par Louisa Mammad.



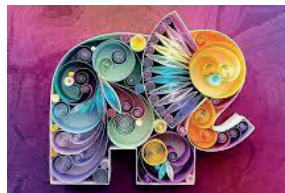
MARDI

NOUVEAU JEUX DE CROSSES Sur le béton ou sur l'herbe, le jeu de crosses se pratique partout. Une crosse et une balle et c'est parti ! Atelier encadré par Xhuljano du Roanne Riorges Volley-ball.



JEUDI

NOUVEAU QUILLING À l'aide de bandes de papier, tu réaliseras des ronds, des boucles, des spires, des pétales. En assemblant ces éléments, tu obtiendras de magnifiques décors en trois dimensions. C'est simple à faire et les résultats surprenants. Atelier encadré par Louisa Mammad.



VENDREDI

JUDO Teste les sports d'opposition (jeux de luttes et judo) en t'amusant. Au programme : apprentissage des chutes, vocabulaire et code du judo (vestes de judo et ceintures prêtées). Atelier encadré par Christophe Debatisse, professeur de judo au Dojo Riorgois.

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent être remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.
Il est préférable que celui-ci choisisse librement !

AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo - contactez le service Enseignement.

S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2024-2025

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgéois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.*

DU 28 MARS AU 18 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, **l'année est divisée en trois périodes**. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 5 mai au 4 juillet 2025) est ouverte du 28 mars au 18 avril inclus. **La validation des choix sera consultable** sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du mardi 22 avril.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr

WWW.RIORGES.FR



santé
famille
civilité
services

